



TREDION



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour la prochaine collecte, il est possible de s'inscrire jusqu'au **mardi 25 avril midi** (date limite d'inscription et non pas le jour de collecte des encombrants). L'inscription est obligatoire au **02 97 68 33 81**.

LE CHAUDRON DE PRINTEMPS – 4^E ÉDITION

Un bouillonnement artistique à Trédion, capitale mondiale de la suspension (56) et alentours proposé par le Rhizome.

A Trédion du 6 au 11 mai 2024 – effervescence vendredi 10 et samedi 11 mai 2024

Suspension, cirque clownesque, performance participative avec un arbre, duo acrobatique autour du foin, ateliers, pique-nique partagé, DJ set... Le Rhizome, compagnie artistique basée à Trédion, explore la suspension à travers des spectacles, une publication, des rencontres.

Du lundi 6 au vendredi 10 mai – mijotage : Toute la semaine, les suspensives sont au travail pour créer le solo *Rouge Merveille* et reprendre *La Spire*, que vous (re)découvrirez le week-end, lors de l'effervescence !

Vendredi 10 mai – la veillée, place du Commerce et Gymnase, Trédion

À 19h30, rendez-vous au cœur du village où les suspensives du Rhizome improvisent une performance sur un set de Marielle Chatain. [bar et petite restauration sur la place]. Puis, on file au gymnase où La Sensitive mène une Conf' délirante sur une étrange espèce : l'humain.

Samedi 11 mai – le grand jour, Trédion

Dès 9h30, rue du Calvaire, au Mi/Lieu, guidé-es par Marie Fonte, on s'étire, on s'échauffe avant d'assister à la répétition publique de *Rouge Merveille*, prochaine création solo du Rhizome.

De 15h à 21h, à l'Étang aux Biches, on tient les cordages pour que Camille Boitel s'élève ; on prend place près de Marcelle et Claude qui font un beau foin du labeur, de l'amour et de la vie ; on s'envoûte avec *La Spire* du Rhizome ; qui veut se suspend ; on mange un bout autour d'un pique-nique partagé et enfin on se laisse mouvoir sur un DJ set.



CALENDRIER

Du 28 mars au 25 avril **Exposition VR** Birdie Memory de Léna Mazilu. Médiathèque.

03 avril **Atelier Birdie Memory** avec Léna Mazilu. A partir de 6 ans. Médiathèque.

01 mai **Tournoi** de foot du CSM. Stade Victor Tual.

Du 02 au 30 mai **Exposition** de Lucie Lemoine. Médiathèque

10 et 11 mai **Spectacle Rhizome. Chaudron de printemps** Voir ci-dessus.

19 mai **Trail** Trédionnais. Stade Victor Tual.

22 mai **Atelier** « Créer une BD numérique » avec Lucie Lemoine. Médiathèque.

Du 31 mai au 13 juin **Exposition** Histoire du sport et de la citoyenneté. Médiathèque.

15 juin **FESTI BIERES** - Les Biches

30 juin **Kermesse** de l'école Saint Martin.

27 juillet **Pardon** Chapelle St Nicolas



SEMAINE SANS ECRAN

Défi positif et non punitif

Du 5 au 12 avril l'école Saint Martin vivra une semaine d'alternatives aux écrans.

Les enfants et leurs familles se verront proposer des activités, grâce aux associations trédionnaises qui ont répondu par la positive à nos demandes (en les remerciant) !

Cette semaine sans écran s'ouvrira par 2 activités sportives et sera clôturée le 12 avril par un « après-midi des talents ».



LES RESTAURANTS DU CŒUR ARRÊTENT DÉFINITIVEMENT LES PERMANENCES DU CENTRE ITINÉRANT SUR TRÉDION

Les « haltes » les plus proches sont :

Saint Jean Brévelay : les lundis de 14 h à 16 h

Sérent : les mardis de 14 h à 16 h

Comment s'inscrire : Rendez-vous sur place, les bénévoles

indiqueront les démarches.

Tél. Bernard : 06 42 37 65 28 – Didier : 06 66 23 43 67

Site internet : ad56.restosducoeur.org ou

Contact : ad56.restosroul@restosducoeur.org

ETAT CIVIL

Du 1er janvier au 31 mars 2024

Naissances

Alwena HERVY
Alice LE MAOÛT
Mylann FLOC'H
Hermeline BAHON BERENGUEL
Olympe CHANU

Décès

Jean Pierre GUÉLAFF



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité.



COLLECTES DE PAPIERS/JOURNAUX

Organisées par l'APEL de l'école Saint Martin de Trédion.
Rendez-vous (local près du cimetière) pour déposer vos prospectus, catalogues, livres, annuaires, journaux, magazines,
les samedis de 10 h à 12 h : 20 avril, 18 mai et 15 juin 2024



Action Sociale

Les assistantes sociales peuvent vous recevoir sur RDV les lundis après-midis et les jeudis matins à l'antenne sociale à Elven, 2 bis place du Lurin.
Contact : 02 97 69 52 00 pour prendre rendez-vous.



DÉLIVRANCE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ – PASSEPORTS

Attention, les délais de délivrance des cartes d'identité et des passeports sont rallongés. Anticipez vos demandes et prises de rendez-vous auprès des communes qui sont équipées du dispositif de recueil (liste disponible sur le site de la commune www.tredion.fr).



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe,

Les jeudis 30 mai et 11 juillet de 9h15 à 11h15.

Renseignements : 02 97 53 04 31



MUTUELLES COMMUNALES

Permanences sur rendez-vous – MAIRIE – PLACE SAINT-CHRISTOPHE

Prochaines dates en 2024 : mardi 16 avril, mardi 28 mai, mardi 18 juin.

Renseignements et prise de rendez-vous : Mme Magali LASNIER (conseillère mutualiste) 06 45 08 70 21 - @ m.lasnier@mutuale.fr



AXA

La commune a renouvelé la convention signée avec AXA.

Renseignements auprès de Mme Valérie BESSE (06 10 75 39 29) - @valerie.besse.am@axa.fr

DÉMARCHES D'URBANISME

1 permis de construire déposé du 1^{er} janvier au 31 mars 2024 (Maisons individuelles, Extensions, Garages, Rénovation, Carports, Abris de jardin, Piscine, Hangar, Réhabilitation de longère, Rénovation et surélévation).

16 déclarations préalables déposées du 1^{er} janvier au 31 mars 2024

(Création d'ouvertures, Division de parcelle, Pose de panneaux photovoltaïques solaires, Coupes et abattages de bois, Abris de jardin, Modification d'ouvertures, Isolation par l'extérieur, Bardage, Piscine, Garage, Modification de façade, Edification de clôture).

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie le jeudi et vendredi.

Tel : 02 97 67 11 33 ou par courriel : mairie.tredion@wanadoo.fr.

- **Dépôt possible des dossiers en ligne : sur le site internet www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/autorisations-durbanisme**
- **Consultation des dossiers déposés : sur le site internet www.tredion.fr rubrique vie municipale /urbanisme/les autorisations d'urbanisme, les dépôts et décisions d'urbanisme de la commune .**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour s'inscrire, vous devez vous munir d'un **titre d'identité** et de nationalité en **cours de validité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité), d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe, eau...) datant de moins de 3 mois. Inscription en ligne possible.

Dimanche 9 juin 2024 : Elections européennes.

Date limite d'inscription sur la liste électorale : au mercredi 1^{er} mai 2024 pour une inscription en ligne et au vendredi 3 mai 2024 (version papier, dépôt en mairie)

RAPPEL : pour être admis à voter, nous vous rappelons que vous devez présenter **obligatoirement** une pièce d'identité (carte nationale d'identité et passeport en cours de validité, permis de conduire ou de chasser, carte vitale avec photo...). Pensez à vérifier vos titres d'identité !



ARGOËT INFO SERVICES

Modification des horaires de l'Argoët Info services :

Lundi, mercredi, vendredi : 9 h - 12 h 30 ; 13 h 30 - 17 h

Mardi : 9 h - 13 h 30

Jeudi : 13 h 30 - 18 h 30

CONTACT :

1 rue de l'Europe

56250 Elven

02 22 07 42 60

argoetinfoservices@gmvaggio.bzh

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/argoet-info-services-elven

Ainsi, pour tout voyage ayant pour origine ou destination l'une des communes de l'agglomération, effectué via la plateforme, le conducteur est rémunéré et le passager invité. Une incitation qui porte ses fruits puisque, depuis le début de l'opération, le nombre de trajets a été multiplié par quatre par rapport à la même période l'an dernier et les 26 aires de covoiturage ont vu leur fréquentation grimper.

MAPRIMEADAPT'

Depuis le 1er janvier 2024, l'aide MaPrimeAdapt' finance la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Les travaux d'adaptation financés par MaPrimeAdapt' concernent, par exemple, **le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes, l'adaptation des revêtements ou encore l'accès direct au logement.** Les travaux s'adaptent en fonction des besoins spécifiques qui seront préconisés dans le diagnostic logement autonomie.

**Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !**

**Trouvez l'Espace Conseil
le plus proche de chez vous
sur le site france-renov.gouv.fr**



**par téléphone
0 808 800 700**

Un accompagnateur AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) vous assiste obligatoirement pour vous aider à définir votre projet de travaux et vous accompagner dans sa réalisation. En fonction de la situation du ménage, un ergothérapeute pourra intervenir lors du diagnostic logement autonomie conjointement avec l'AMO.

MaPrimeAdapt' peut financer 50 % ou 70 % de vos travaux en fonction de vos ressources.

Le choix de l'artisan est à la discrétion de l'usager. Toutefois, différents labels existent et attestent du sérieux ou de la spécialité de certains artisans : Silverbat, Handibat, Proadapt, des labels de qualification et de certification...

RENOVEZ VOTRE LOGEMENT EN TOUTE SECURITE

Vous êtes la cible de démarchages ? Soyez vigilant ! Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah ou d'un organisme public pour vous démarcher.

RECONNAÎTRE LES 3 TYPES DE DÉMARCHAGE :

- Téléphone : Le démarchage téléphonique est interdit par la loi.
- Internet : Ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait demander des aides d'État à votre place.

- À domicile : Ne signez rien lors de la 1e visite. Prenez le temps de faire des devis comparatifs. Prenez contact avec un Conseiller France Rénov', qui pourra vous orienter vers des artisans locaux.

Veillez à ce que le délai de rétractation de 14 jours soit mentionné sur les documents. Ne donnez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage. Le démarcheur ne doit pas repartir avec des copies de vos informations fiscales, vos revenus, etc

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2024

Nouveau conseiller municipal

Monsieur ADELIS Olivier ayant démissionné du Conseil Municipal, Monsieur PRONOST Yves en sa position de suivant sur la liste « Ensemble pour Trédion » a été installé au Conseil municipal.

Monsieur PRONOST intègre les commissions suivantes en tant que membre titulaire :

- Commission travaux
- Commission sécurité
- Commission environnement / urbanisme prévisionnel / Chemins de randonnée

Et en tant que membre suppléant :

- Commission marchés publics
- Commission de contrôle des listes électorales

Projet d'aménagement de voirie impasse de Blénan

Le projet d'aménagement de la voirie de l'impasse de Blénan a été présenté par le cabinet Géo Bretagne Sud (Vannes) maître d'œuvre de l'opération.

Morbihan Energies - Lotissement Blénan - Convention de financement et de réalisation

- Electricité – desserte interne :
Montant de la contribution HT : 23 250 €
- Eclairage – extension :
Montant de la contribution HT : 3 640 €
- Télécom pose de fourreaux :
Montant prévisionnel des travaux HT : 29 400 €

Morbihan Energies - Mise en place d'un partenariat pour des horloges connectées pilotées à distance

Mise en place avec le partenariat de Morbihan Energies de 2 horloges connectées pilotées à distance par Morbihan Energies dans le cadre dispositif écogeste en matière d'éclairage public en se basant sur l'outil Ecowatt.

Armoires concernées : Les Biches / Rue de Lanvaux et Le Clos Neuf / Venise.

Morbihan Energies - Convention de financement et de réalisation - Eclairage Programme exceptionnel fonds vert

25 Luminaires à forte pollution lumineuses seront rénovés dans le cadre du programme exceptionnel de Morbihan énergie avec l'appui du programme Fonds vert de l'Etat pour un coût à la charge de la commune de 16 040 € HT.

Zone d'accélération des énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite APER) entend favoriser l'accélération du déploiement des énergies renouvelables, tout en garantissant la protection de la biodiversité et en minimisant l'artificialisation des sols.

Les communes sont amenées, en lien avec leur EPCI, à définir des zones dédiées à l'accélération des énergies renouvelables susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergies renouvelables.

L'identification de ces zones d'accélération des énergies

renouvelables dans une base de données permettra à court et long terme d'envisager des projets de développement des énergies photovoltaïques et de pouvoir prétendre à des subventions. La liste des zones d'accélération sera consolidée à l'échelle du département après avis du comité régional de l'énergie (CRE).

Concernant les projets photovoltaïques (PV) sur toiture, il est proposé la totalité de la surface communale comme zone d'accélération « PV toiture » afin que chaque projet puisse bénéficier s'il émerge, de la bonification tarifaire prévue par la loi APER.

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des zones identifiées sur la commune.

Nom du projet	Technologie de production (Eolien, PV, hydraulique, cogé EnR)	Typologie projets PV	Référence cadastrale	Puissance du projet prévue (MW)
Cimetière Trédion	PV	Ombrières	AA0190	0,3
Parking camping	PV	Ombrières	F0561	0,1

Une concertation aura lieu sur le site internet de la commune où les administrés pourront faire part de leurs remarques et observations avant le 07 Avril 2024.

Demande de subvention - Terrain multisports

Création d'un terrain multisports situé à La grand Mare.

Le coût prévisionnel de l'opération est de **108 131.25 €** subventionné à hauteur de 80% par l'Agence Nationale du Sport, le Département, et GMVA.

Convention de mandat - ABC INVESTIGATIONS

Mise en place d'un contrat de mission avec l'agence ABC investigations pour la recherche et l'installation d'un médecin généraliste dans un local du bâtiment en construction.

Le coût de ces recherches est de 3 600€ TTC.

Un acompte de 1 800 € TTC est demandé au début de la mission et le solde est versé uniquement à l'installation d'un médecin généraliste.

Emplacement domaine public " Commerce ambulant " - Place Saint Christophe

Création d'un emplacement sur le parking de la place Saint Christophe pour des activités de commerce ambulant.

Informations M. PALLEC « La fine bouche » a cédé son entreprise à sa fille Mme PALLEC Luna désormais « Di Luna Pizza » « vente à emporter de pizzas ».

Renouvellement de la convention de partenariat concernant l'ALSH entre la commune d'Elven avec la commune de Trédion pour 2024

Renouvellement convention d'entente avec la commune d'Elven : Restauration scolaire pour les enfants trédionnais scolarisés à l'école Catherine Descartes pour l'année 2024

Convention avec Le P'tit Club Micro crèche - Elven - Renouvellement réservation d'une place pour les familles trédionnaises pour 2 ans